

SÉANCE AJOURNÉE

22 OCTOBRE 2019

Ajournement de la séance du 15 octobre 2019 du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 22^e jour d'octobre 2019 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Isabelle Brulotte, Manon Côté, Marie Josée Gagnon, Josée Hébert, Martine Lalonde, Anne-Marie Noël, Martin Paquette, Lynda Tessier et Pierre Therrien.

Autres présences : Madame Dominique Lachapelle, directrice générale;
Monsieur Mario Champagne, directeur général adjoint et secrétaire général;
Madame Sophie Latreille, directrice générale adjointe;
Monsieur Alain Camaraire, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Monsieur Charles Dalpé, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire;
Madame Céline Falardeau, directrice du Service des affaires juridiques et des communications;
Madame Elizabeth McDonough, directrice du Service des ressources matérielles.

Absence : Monsieur le commissaire : Stéphane Surprenant.

01. RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

HR 19.10.22
001 Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

De procéder à la réouverture de la séance ordinaire du 15 octobre 2019.

Adopté à l'unanimité.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 19.10.22
002 Il est proposé par madame Manon Côté :

Que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante :

Modifier le titre du point suivant :

05.1 Désignation d'un représentant de la Commission scolaire des Hautes-Rivières au scrutin référendaire qui se tiendra en regard de la résolution PPCMOI-2019-4444 de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu affectant la propriété située au 635, rue Dorchester (église Saint-Gérard-Majella) (document séance tenante : CC 19.10.22-05.1).

ORDRE DU JOUR

01. Présences et réouverture de la séance.
02. Adoption de l'ordre du jour.
03. Plan d'engagement vers la réussite.
04. Période de questions du public.
- 05.1 Désignation d'un représentant de la Commission scolaire des Hautes-Rivières au scrutin référendaire qui se tiendra en regard de la résolution PPCMOI-2019-4444 de la

- Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu affectant la propriété située au 635, rue Dorchester (église Saint-Gérard-Majella) (document séance tenante : CC 19.10.22-05.1).
- 12.1 Adjudication de contrat
 - 12.1.1 Réfection et réaménagement du Pavillon l'Escale - École Docteur-Alexis-Bouthillier (document séance tenante : RM 19.10.22-12.1.1).
 - 14- Remerciements et félicitations.
 - 15- Autres sujets.
 - 16- Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Aucune présentation en lien avec le Plan d'engagement vers la réussite n'est présentée au conseil des commissaires lors de la présente séance d'ajournement.

04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au conseil des commissaires.

05.1 DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES AU SCRUTIN RÉFÉRENDAIRE QUI SE TIENDRA EN REGARD DE LA RÉSOLUTION PPCMOI-2019-4444 DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU AFFECTANT LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 635, RUE DORCHESTER (ÉGLISE SAINT-GÉRARD-MAJELLA) (document séance tenante : CC 19.10.22-05.1)

Considérant qu'un scrutin référendaire portant sur la résolution no PPCMOI-2019-4444 affectant la propriété située au 635, rue Dorchester (Église Saint-Gérard-Majella) se tiendra le dimanche 10 novembre 2019;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières est propriétaire d'un immeuble situé dans le secteur concerné par ce scrutin, soit le Centre d'éducation des adultes La Relance (300, rue Georges-Phaneuf);

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières peut, par résolution, désigner une personne pour la représenter dans cette affaire et voter en son nom lors du scrutin référendaire;

HR 19.10.22
003

Il est proposé par madame Marie Josée Gagnon :

Que madame Andrée Bouchard soit désignée représentante de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et, en conséquence, soit autorisée à voter en son nom lors du scrutin référendaire portant sur la résolution no PPCMOI-2019-4444 qui se tiendra le 10 novembre 2019.

Et

Qu'à défaut, monsieur Pierre Boudreau soit représentant substitut de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour exercer ledit droit de vote.

Adopté à l'unanimité.

12.1 ADJUDICATION DE CONTRAT

12.1.1 RÉFECTION ET RÉAMÉNAGEMENT DU PAVILLON L'ESCALE - ÉCOLE DOCTEUR-ALEXIS-BOUTHILLIER (document séance tenante : RM 19.10.22-12.1.1)

Considérant l'analyse des soumissions reçues :

HR 19.10.22
004

Il est proposé par monsieur Pierre Therrien :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Richelieu Inc., le contrat pour la réfection et le réaménagement du Pavillon L'escale - École Docteur-Alexis-Bouthillier, au montant total de 2 966 000,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

14- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 19.10.22
005

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que des félicitations soient adressées aux députés fédéraux élus sur le territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières lors des élections générales tenues le 21 octobre 2019, soit madame Christine Normandin pour la circonscription de Saint-Jean, madame Lyne Bessette pour la circonscription Brome-Missisquoi, madame Andréanne Larouche pour la circonscription de Shefford, madame Brenda Shanahan pour la circonscription de Châteauguay-Lacolle et monsieur Yves-François Blanchet pour la circonscription Beloeil-Chambly.

Adopté à l'unanimité.

15. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été traité.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 19.10.22
006

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL